

92

hiver 2021

Le bulletin



rue Guillaume Natalis



Ambassadeurs de la propreté
→ p. 7



Gestion durable de nos forêts
→ p. 13



Année de l'arbre à la bibliothèque
→ p. 15

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestieux
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirùtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be



PAR TONI PELOSATO

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du maire

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ FOCUS CITOYEN

- 7 Les Ambassadeurs anthisnois de la propreté

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Soutien dans le cadre de la crise du COVID
- 9 Lance-toi dans un service citoyen !

→ TAXES – DÉCHETS

- 10 Le coût de nos déchets ménagers

→ TRAVAUX – DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 11 Enlèvement des encombrants : recyclons encore plus !
- 12 Parc à conteneurs
- 13 Gestion durable de nos forêts communales

→ ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

- 14 Projet lecture
- 14 Les petits ambassadeurs du livre

→ PATRIMOINE – CULTURE

- 15 Anthisnes autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?
- 15 Année de l'arbre à la bibliothèque

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 16 Informations communales
- 18 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 20 En un coup d'œil

L'ÉDITO

Notre commune n'organise pas d'enseignement supérieur. Mais elle compte de nombreux étudiants et c'est à eux, tout particulièrement, que cet éditto est consacré.

En effet, si la pandémie et les restrictions qui l'accompagnent touchent le moral de tout le monde, les étudiants sont, selon une récente étude de l'université d'Anvers, encore plus affectés. Un constat qui ressortait déjà de la 3^e enquête de santé Covid-19 de Sciensano, enquête qui indiquait que les jeunes de 18-24 ans et les étudiants sont de loin les plus touchés par l'anxiété et la dépression. Cet été, l'enquête psychosociale menée par le service d'aide aux étudiants de l'UCL indiquait, elle aussi, que le sentiment d'isolement est la principale source de stress des étudiants. À l'origine d'une étude sur la détresse psychologique durant la pandémie, M^{me} Glowacz a identifié l'intolérance à l'incertitude comme un élément déterminant de l'état psychologique de la population. Mais, pour cette professeure de la Faculté de psychologie de l'ULiège, *c'est d'autant plus flagrant chez les jeunes et les étudiants. Il apparaît très nettement que ces incertitudes qui portent sur le présent avec les examens, les stages, le mémoire, mais aussi sur le futur sont une grande source d'anxiété.*

Les problèmes de précarité n'y sont pas étrangers. Près d'un tiers des étudiants ont perdu leur job, ce qui impacte directement leur capacité à payer les frais scolaires, leur loyer ainsi que les frais alimentaires et de santé. Et ceux qui bénéficient de la solidarité familiale peuvent aussi être touchés suite à la perte de revenus des parents.

Confrontés à la peur de l'avenir, à la désorganisation des cursus, à l'adaptation forcée à de nouvelles modalités d'enseignement, de trop nombreux étudiants ont décroché ou risquent de le faire, en dépit des efforts que les Services d'Aides à la Réussite tentent de mettre en œuvre pour affronter ces difficultés.

À l'aube de d'une session de janvier et d'un deuxième quadrimestre qui s'annoncent particulièrement compliqués, nous voulons leur souhaiter tout le courage du monde, leur dire que tous leurs efforts ne resteront pas vains et que nous espérons qu'ils retrouveront, en 2021, la confiance ternie par cette insupportable année pandémique...

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Pierre-Yves Bolen, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Laurie Lenertz Amélie Noirfalise, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Sonia Stella, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers/Avouerie – Maison des Associations (Isabel Clarebout), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative) Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative), Intradel (Service communication); Plateforme pour le service citoyen (Anaïs Debraeckelaer et Laurence Hubert).

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le monde hospitalier

Nos hôpitaux ont été fortement sollicités dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Dès le mois de mars, une première vague d'hospitalisations, soudaine et exponentielle dans son évolution, nous a frappés. Les hôpitaux ont fait face, mais les souffrances humaines ont été terribles. Les médecins, infirmiers, paramédicaux, laborantins, techniciens, employés, ouvriers, ... toutes et tous ont fait preuve de courage, de compétence et de dévouement qui ont forcé l'admiration de la population; sans oublier les médecins généralistes et les infirmiers à domicile qui eux aussi ont et sont toujours très sollicités.

Hélas, après un répit estival partiel, les contaminations ont repris de plus belle à la mi-septembre, plongeant le monde hospitalier dans une nouvelle spirale d'admissions qui allaient progressivement conduire les hôpitaux à la limite de la saturation. Très fatigué, physiquement et psychologiquement, le personnel hospitalier est à nouveau au front avec le constat que des choix et des priorités dans les soins devront être posés! Sans porter de jugement sur les règles sanitaires imposées par les pouvoirs publics, force est de constater que la pandémie est toujours bien présente...

Si nous voulons enrayer l'épidémie, sauver des vies et être respectueux du personnel hospitalier, nous devons respecter les gestes barrières et les règles sanitaires très scrupuleusement. A défaut, une troisième vague est à craindre avec les conséquences humaines dramatiques que chacun et chacune peuvent imaginer. Chers membres du personnel soignant, nous sommes très fiers de vous mais aussi extrêmement reconnaissants de ce que vous faites pour nous au quotidien.

Grand Merci.

Courage et portez-vous bien.

LE MOT DE CIM CITOYEN

LA 5G (suite)

Comme indiqué dans notre précédent article du bulletin communal, nous avons organisé le 9 octobre à l'Avouerie d'Anthisnes, une conférence-débat la plus objective possible sur la 5G (avec des orateurs pour et des orateurs contre la 5G) afin d'informer nos concitoyens sur le sujet. Ce fut un beau succès avec plus de 50 participants (confinement oblige). Deux vidéos de la conférence (extraits et conférence complète) sont disponibles sur notre page youtube (inscrire *CiM Citoyen Anthisnes*



dans la recherche youtube), sur notre facebook et sur www.cim-citoyens.be.

Pour complément d'informations, vous trouverez aussi dans notre site internet un dossier complet sur la 5G. D'après nos informations, il nous semble que les autorités fédérales et régionales s'acheminent vers une autorisation du déploiement de la 5G sans que les citoyens aient été correctement informés et consultés préalablement sur cet enjeu primordial de société.

Nous souhaiterions que, après avoir été correctement informés, **les citoyens d'anthisnes** puissent avoir leur mot à dire et donc **être consultés** sur le déploiement ou pas de LA 5G dans notre commune. Une démocratie digne de ce nom doit pouvoir permettre de respecter et d'appliquer la volonté de la majorité des citoyens sur des enjeux fondamentaux de société. Le groupe CiM Citoyen Anthisnes apportera sa contribution dans la réalisation de cette consultation citoyenne.

LE MOT DU PS-IC

Une fin d'année qui se termine avec soulagement pour nombre d'entre nous et pourtant, dans la difficulté, de belles initiatives voient le jour, porteuses de solidarités, de renouveau. C'est le cas en cette période particulière.

Début décembre, les personnes isolées, à plusieurs reprises, ont reçu l'appel des animatrices du Plan de Cohésion sociale, de Laurie, notre assistante de vie et même une petite visite de la part de Saint-Nicolas.

Pour la deuxième année, le C.P.A.S. a voulu réaliser un colis «de fête» pour ses bénéficiaires. Le télé travail et les visites limitées dans les magasins nous ont obligés à être un peu imaginatif. C'est ainsi que nous avons contacté les restaurateurs anthisnois pour leur demander s'ils pourraient nous fournir un repas festif. Non seulement ils ont répondu présents avec beaucoup d'enthousiasme mais ils ont collaboré afin de proposer un menu unique, répondant au plaisir de tous. Wouah!

Nous voudrions souligner cette initiative unique en son genre. L'un d'eux était même prêt à laisser sa place au bénéfice des restaurateurs en plus grande difficulté. Bravo à Chef sans toque, à la Pizzeria Da Anna et à la Trattoria Da Pilesya.

Il y a encore ces couturières qui se sont remises à coudre pour le CHU, les citoyens anonymes qui ont porté secours à leurs voisins, villages solidaires et le marché de Noël *Mon Condroz* mis en ligne par le Gal Pays des Condruses et tous ceux qui modifient leur mode d'achat pour privilégier les artisans locaux, pour promouvoir les circuits courts.

Nous ne pouvons que saluer ces initiatives et espérer de tout cœur que tout cela soit un début de pratiques plus justes et plus solidaires.



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR

Nous commençons cette année 2021 dont nous pouvons tous espérer qu'elle fasse oublier le millésime 2020 qui aura été dur, voire très dur à vivre pour de nombreuses personnes qui ont perdu un être cher, qui ont été touché(e)s par la maladie, qui ont dû fermer leur entreprise, qui ont perdu leur travail, qui ont eu des difficultés de joindre les deux bouts.

La difficulté s'est particulièrement fait ressentir parmi les personnels soignants qui ont été poussés au bout de leurs forces. Outre les personnes âgées particulièrement vulnérables qui ont beaucoup souffert et payé un lourd tribut à la pandémie, il faut aussi saluer le courage des jeunes qui ont dû modifier radicalement leur mode de vie tant dans leurs loisirs que dans la vie en milieu scolaire où les enseignants ont dû aussi faire face à de nombreuses difficultés organisationnelles en y répondant au mieux.

La vie associative qui fait battre le cœur de nos villages a complètement été mise à l'arrêt et de nombreuses associations locales aspirent à retrouver le rythme des activités nombreuses qu'elles proposent. Nous aspirons tous à recevoir à nouveau leurs programmes d'activités variées auxquelles elles nous convieront.

Hélas, nous sommes encore loin de parler du COVID-19 au passé car il conditionne encore notre manière de vivre aujourd'hui.

A l'heure où j'écris ces lignes, le nombre d'hospitalisations et le nombre de décès (les seuls chiffres qui comptent réellement !) ne diminuent pas significativement. Les fêtes de fin d'année qui approchent verront, il faut le craindre, quelques non respects des règles de distanciation qui augmenteront peut être le nombre d'hospitalisations faisant craindre une troisième vague que tout le monde redoute

Je suis convaincu que la porte de sortie de cette vie insupportable une année de plus sera la vaccination d'un maximum de personnes.

Je suis convaincu que la porte de sortie de cette vie insupportable une année de plus sera la vaccination d'un maximum de personnes. Hélas, les réseaux sociaux souvent porteurs d'anxiété et de frustrations n'aideront pas à la réussite de l'opération. Des médias officiels, à force de débats contradictoires, d'insistance sur des «risques éventuels»,... n'aident pas toujours à ramener de la sérénité.

Je suis un ignare complet en sciences mais je fais confiance aux nombreux scientifiques qui encouragent à la vaccination. Ils ont raison de dire que c'est la seule porte de sortie !

Que les anti-vaccins se rassurent : nous sommes en démocratie et le choix sera laissé aux personnes de se faire vacciner ou non. Moi, j'espère qu'ils seront ultra minoritaires.

A charge des scientifiques, des responsables politiques, des médias d'informer et d'inviter la grande majorité des citoyens à être raisonnables en la circonstance pour le bien de toutes et tous et nous pourrons parler enfin du COVID-19 au passé!

PAR **PIERRE-YVES BOLEN**

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

 Pour plus d'informations :
www.anthisnes.be

L'année chaotique que nous traversons s'est également poursuivie au niveau de la démocratie locale.

En effet, nous avons repris nos réunions en «présentiel» depuis juin (en veillant toutefois à tenir celles-ci dans la salle communale, afin de respecter des distances de sécurité maximales et en portant un masque). Jusque septembre compris cela se passait normalement, mais le 23 octobre le comité de concertation a adopté des mesures plus contraignantes. Il en résulte que pour la 1^{re} fois la réunion du conseil communal d'octobre s'est tenue en visioconférence.

Il faut souligner la grande adaptabilité de tous dans ces circonstances.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Présents : tous sauf Françoise TRICNONT-KEYSERS excusée.

La séance du 30 septembre présentait un ordre du jour relativement «léger». Cela s'explique par le fait que des réunions du Conseil communal ce sont tenues durant tout cet été, alors qu'habituellement une pause est faite en juillet et août.

Le point qui impactera certainement le plus votre quotidien, surtout de ceux qui fréquentent cette voie, est le changement de dénomination de la rue de l'Hôtel de Ville en rue Christian Fagnant. Il s'agit d'un hommage à notre précédent secrétaire communal/directeur général disparu trop tôt. Une inauguration sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

Un autre point porte sur la prise de connaissance par le Conseil communal du procès-verbal de vérification de caisse du Receveur régional de la commune. Cette opération est réalisée trimestriellement par Madame le Commissaire d'Arrondissement. Cela me permet de signaler d'une part que le fonctionnement de la commune est soumis à divers contrôles (conseil communal, tutelle régionale,...) qui permettent de renforcer la qualité de son fonctionnement. Et d'autre part, que notre Receveur régional réalise un travail essentiel dans la gestion des aspects financiers et budgétaires d'Anthisnes. Une sorte de «magicien» des chiffres en sorte...

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2020

Présents : tous sauf Françoise TRICNONT-KEYSERS et HUPPE Yolande excusées.

Comme signalé en introduction, il s'agit d'une première : la tenue du conseil en visioconférence.

A contrario de la séance précédente, l'ordre du jour du 26 octobre était très complet, à commencer par le recrutement d'un nouveau directeur général qui doit être relancé : la procédure initiale n'a malheureusement pas permis de désigner un lauréat. Il faut dire que les matières à maîtriser sont très étendues, ce qui explique la difficulté à concrétiser la nomination attendue depuis plus d'un an. Lors du numéro de printemps, nous espérons pouvoir vous annoncer le nom du titulaire de cette fonction essentielle.

Un autre point d'attention porte sur la construction d'un local patro à l'initiative de l'ASBL les amis du patro de Tavier : une convention a été adoptée, fixant les engagements réciproques entre l'association et la commune. La particularité de ce dossier est bien entendu l'engagement citoyen pour concrétiser un projet d'envergure, qui concerne de nombreux jeunes de l'entité. Nous y reviendrons certainement dans les mois à venir.

Par ailleurs, le Conseil communal a décidé l'octroi d'une subvention complémentaire exceptionnelle d'un montant de 7353€ à l'ASBL Avouerie d'Anthisnes, particulièrement impactée par la crise sanitaire (chute des ses revenus du fait de l'impossibilité de louer des salles notamment). A noter que pour les citoyens frappés «individuellement» par cette crise, le CPAS d'Anthisnes offre une série d'aides ponctuelles, comme cela était évoqué lors du précédent bulletin communal.

Pour terminer j'aimerais encore évoquer le huis-clos, pour signaler que le Conseil communal a procédé à la nomination de trois agents administratifs, après tenue de deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale. Cela n'était plus arrivé depuis 39 ans ! Si j'en parle, c'est surtout pour rendre un hommage aux collègues qui se sont présentés mais qui ne sont pas nommés : nonobstant la déception, ils continuent à travailler à votre service. C'est normal me direz-vous, mais vous me permettrez de les remercier pour cela.

DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET AU CPAS

Suite à une réorganisation du travail au sein de nos administrations, les services ne seront plus accessibles le vendredi après-midi.

Nous avons toutefois veillé à maintenir les permanences du mardi (urbanisme jusque 18h, État-Civil et Population jusque 19h).

Par ailleurs, nous étendu la permanence le vendredi de 8h30 à 13h15 aux services État-Civil et Population.

PAR CÉCILE FRANÇOIS



LES AMBASSADEURS ANTHISNOIS DE LA PROPRETÉ

La propreté publique nous a toujours tenu à cœur. En plus du travail assidu des ouvriers du service des travaux en la matière, de nombreux Citoyens (oui avec un grand «C»!) s'investissent personnellement pour davantage de propreté en Wallonie et plus particulièrement à Anthisnes.



Plusieurs initiatives se sont succédées dans le temps pour enrayer l'amoncellement de détritux aux abords des routes. Depuis de nombreuses années maintenant, qu'il soit organisé par la commune, soutenu, par le Gal Pays des Condruses ou géré sur «Walloniepluspropre.be» avec l'Asbl Be WaPP, le ramassage des déchets sauvages est aussi l'œuvre de formidables mains invisibles qui contribuent à préserver notre environnement.

Nous vous invitons à venir renforcer la famille des Ambassadeurs de la propreté. À ce jour, 37 personnes composent soit seules, soit en groupe, la dizaine d'équipes anthisnoises qui ramassent des déchets abandonnés par d'autres citoyens (oui, avec un petit «c»!). Elles ont fait le choix des zones qu'elles décident de garder propres lors de leur inscription par internet sur walloniepluspropre.be.

Si vous avez déjà croisé des gilets jaunes à Anthisnes, sachez qu'ils n'arpentaient pas routes et chemins pour une quelconque considération économique mais plutôt par altruisme et amour de notre campagne. Ils méritent notre plus grand respect.

Un vent frais souffle sur les Ambassadeurs, ils ont désormais la possibilité d'encoder et de comptabiliser le nombre de sacs collectés lors de leurs sorties. Une bonne manière de se rendre compte de leur implication dans l'amélioration de la propreté publique en Wallonie! Ils ont également la possibilité d'échanger conseils et anecdotes via un groupe Facebook.

Dans le meilleur des mondes, toute cette belle énergie n'aurait plus lieu d'être puisque plus aucun déchet ne viendrait plus défigurer notre belle nature, en attendant, soyez tous et toutes infiniment remerciés pour votre investissement personnel au service de tous.

Découvrez vite la nouvelle campagne de Be WaPP adressée à tous ceux qui pensent encore que la nature est une poubelle! La campagne invite également toutes

les personnes respectueuses de la nature à publier sur les réseaux sociaux avec le hashtag " #cestlahonte", les photos prises des dépôts clandestins! Pointons du doigt tous ces déchets et particulièrement ceux qui sont sottement jetés dans les prés et mettent en danger les vaches et les autres animaux.

Notez déjà un autre rendez-vous important, le «Grand ramassage de printemps 2021» aura lieu du 25 au 28 mars 2021. Habituellement, il rassemble plus d'une centaine de participants dont les enfants des écoles et du Patro. Ramasseurs d'un jour ou Ambassadeurs, n'hésitez pas à venir grossir les troupes.

 walloniepluspropre.be





PAR PIERRE-YVES BOLEN

SOUTIEN DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID

Vous êtes indépendant et avez dû stopper votre activité ou vous êtes en chômage temporaire suite à la crise Covid, le CPAS est là pour vous aider.

Dans le cadre de la crise du COVID19, le gouvernement fédéral a chargé les CPAS de mettre en œuvre une série d'aides spécifiques pour venir en aide aux personnes dans le besoin, notamment celles concernées par une perte de revenus, ce qui pourrait être votre cas.

Pour bénéficier d'une intervention, vous devez apporter la preuve d'une perte de revenus liée au COVID (par exemple: le fait d'avoir été concerné par le chômage temporaire, ou avoir sollicité une aide de la région wallonne,...). Ensuite, vous devez prendre contact avec l'une de nos assistantes sociales, afin d'exposer votre situation brièvement et d'apporter des éléments d'informations complémentaires (ceux-ci resteront dans le périmètre du CPAS, tenu légalement au secret sur votre situation).

Après examen de votre situation et décision du conseil de l'action sociale vous pourrez prétendre à deux types d'aides:

a) Un bon alimentaire à valoir sur des achats alimentaires ou d'hygiène dans un commerce d'Anthistes. Attention, il s'agit d'un bon unique, d'une valeur de 40€ qui vous sera remboursé sur votre compte bancaire.

La dépense doit:

- Concerner des dépenses alimentaires ou d'hygiène corporelle;
- Être réalisée auprès d'un commerce situé sur la commune d'Anthistes;
- Être justifiée par un ticket de caisse à déposer dans notre boîte à lettres ou auprès d'une assistante sociale.

Le remboursement interviendra dans les 30 jours qui suivent la dépense.



PAR LAURIE LENERTZ

LE CHRONICOPÔLE

Vous avez une maladie chronique? Vous avez des questions ou besoin d'aide? Le Chronicopôle est là pour vous!

Qu'est-ce qu'une maladie chronique? C'est une maladie qui se caractérise par une persistance dans le temps et qui nécessite des soins de santé prolongés (plus de 6 mois).

Grâce à leur ligne téléphonique *Relais Maladies Chroniques*, ils vous informent sur vos droits et aides existantes, vous donnent des conseils et vous orientent vers différents services ou prestataires.



maladieschroniques.be
contact@chronicopole.be
04 296 76 76

b) D'autres aides ponctuelles sont également possibles:

- Aide au logement. Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative;
- Aide en matière d'énergie. Relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire;
- Aide psychosociale. Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
- Aide en matière de santé. Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux,... et l'achat de masques, gel et gants;
- Aide à l'accessibilité numérique. Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire;
- Aide financière. Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources;
- Besoins de première nécessité. Par exemple: intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes,...
- Aide pour les familles en difficulté. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

Le choix entre ces différentes aides sera fonction de l'échange tenu avec les assistantes sociales, tenant compte des priorités dans la situation rencontrée.



Madame NOIRFALISE Amélie – 04 383 61 92
amelie.noirfalise@anthistes.be
Madame DHÔTE Astrid – 04 383 70 79
astrid.dhote@anthistes.be



PAR ANAÏS DEBRAECKELAER

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?



PAR MELODY STILMANT

LA DONNERIE CONDROZIENNE

Il s'agit d'une initiative du Plan de Cohésion Social du Condroz destinée aux citoyens des communes d'Anthignes, Ouffet, Tinlot, Nandrin et Clavier.

L'idée est de mettre à disposition un groupe Facebook où pourront être donnés des objets dont les citoyens n'ont plus l'usage. Cette initiative permet à la fois d'éviter le gaspillage, de recycler tout en faisant profiter une autre personne.

En plus de faire des heureux, cette initiative offre surtout l'occasion aux citoyens de nos communes de s'entraider. Le concept est simple et est ouvert à tous néanmoins une charte a été créée afin de régir les interactions entre les membres. Le donneur poste sur le groupe Facebook une photo de l'objet dont il n'a plus besoin en décrivant l'état dans lequel il se trouve. Tandis que la personne intéressée par le don marque son intérêt pour celui-ci en le contactant sur Facebook par message privé.

Ce projet vous intéresse ?

Nous vous donnons rendez-vous sur le groupe de la *Donnerie Condrozienne*.

Alors à vos tris, il y a sûrement de belles pépites cachées dans vos tiroirs !



Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Inscris-toi à une séance d'infos à Namur



<http://infosession.service-citoyen.be>

laurence.hubert@service-citoyen.be

04 262 82 11

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation...un *win-win* assuré !

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation ? 6 mois à raison de 28h/semaine



luc.michiels@service-citoyen.be



PAR MICHEL EVANS

LE COÛT DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS

C'est en fin d'année que sont réétudiés les règlements fiscaux à l'aune des directives budgétaires régionales imposées aux communes. La taxe déchet a été revisitée en fonction de l'évolution des coûts estimés par Intradel, en augmentation, mais aussi de dispositions nouvelles qui orientent nos choix au quotidien et génèrent parfois un impact financier. Dernière nouveauté, peu en accord avec la volonté européenne, la composition des langes des enfants a été modifiée par l'industrie. Ils étaient destinés au conteneur vert, ils seront désormais déposés dans le noir !

La commune reste tenue au respect de couverture du coût-vérité ; la taxe doit couvrir le coût du service à hauteur de 95 % minimum, sans pouvoir dépasser 110 % de ce dernier. A Anthisnes, nous recherchons la couverture stricte du coût ! La taxe reste fixée à 82,117 et 152€ pour un ménage d'une, deux ou trois personnes et plus.

Le service minimum, celui qui vous est réservé en contrepartie du paiement de cette taxe, comprend désormais la collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles et des déchets organiques en conteneurs doubles, la fourniture d'un conteneur pour déchets ménagers résiduels et un pour les organiques (40, 140 ou 240 l), un quota de douze levées de tout-venant et dix-huit pour les organiques, ou l'accès aux conteneurs enterrés, un rouleau de sacs PMC, la collecte bi-mensuelle des PMC et papiers-cartons, une collecte des films plastiques toutes les 8 semaines, l'accès aux différents recyclages et au réseau de bulles à verres Intradel, une participation aux actions de prévention et de communication, le traitement de 50 kg / habitant.an d'ordures ménagères résiduelles et 25 kg / habitant.an de déchets organiques.

Le service complémentaire comprend les dépassements de poids et de levées couverts par le montant de la taxe. Une taxe proportionnelle s'applique aux différents dépassements, soit 0,77€ la levée. Il vous en coûtera 0,20€ par kilo supplémentaire jusqu'à 80 kg de tout-venant, et 0,35€ au-delà de 80 kg par habitant. Pour les organiques, les dépassements coûteront 0,15€ le kilo supplémentaire.

Différentes mesures sociales sont prévues sur base de la situation de famille au premier janvier. Les ménages comptant 3 enfants et + de moins de 18 ans, bénéficieront d'une réduction de 25€. Il en sera de même pour les gardiennes agréées par l'ONE. Si vos revenus ne dé-

N'oubliez dès lors pas de nous faire parvenir votre demande de réduction de ladite taxe.

passent pas un imposable de 15 400€, majoré de 2 125€ par personne à charge fiscalement, une même réduction de 25€ vous sera octroyée.

De même, les ménages comptant un enfant ou plus de moins de deux ans bénéficieront d'un abattement de 25€ par enfant. Les personnes incontinentes ou dialysées à domicile ou porteuses de poches (colostomie) seront exemptées de 50€. Ces réductions peuvent se cumuler !

N'oubliez dès lors pas de nous faire parvenir votre demande de réduction de ladite taxe.





PAR INTRADEL



LANGES D'ENFANTS DANS LE CONTENEUR NOIR, UNE DÉCISION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

Les langes pour enfants ne sont pas un déchet comme les autres, ils sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques.

Pour Intradel, ces langes représentent \pm 45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture.

La solution consiste à ne plus jeter de lange dans l'organique, mais bien dans les déchets ménagers résiduels. La commune étudie les modalités d'une compensation pour pallier les effets de ce changement.

Ce *transfert* (de l'organique vers le conteneur noir) permettra de favoriser le traitement des déchets organiques et d'accroître progressivement la qualité du compost produit.

Attention aux labels, il ne faut pas confondre langes *biodégradable* et langes *bios* ou *écologiques* qui sont labellisés essentiellement pour des questions de santé publique (sans latex, sans parfums, sans métaux lourds, ...) et langes prétendument *compostables*; cette mention fait souvent uniquement référence à l'emballage.

Adopter les langes réutilisables? Le linge lavable n'est plus celui de nos grands-parents et reste le moyen le plus écologique (ce qu'on jette est 100% biodégradable et compostable) et économique de changer les couches de nos enfants.



PAR MICHEL EVANS

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS: RECYCLONS ENCORE PLUS!

Notre commune est affiliée à la Ressourcerie du Pays de Liège. Cette société coopérative s'est spécialisée dans la collecte et le tri des encombrants. Collectés avec grand soin, ils sont triés et destinés à connaître une seconde vie: une partie réintégrera le marché au bénéfice de personnes aux moyens limités, par l'intermédiaire des Cpas ou de magasins de seconde main. Le restant sera recyclé ou valorisé en énergie électrique. Cette même société collecte déjà et trie les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) des recyparcs de la zone Intradel.

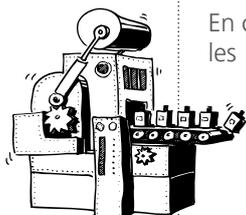
L'objectif est très clairement d'accroître le volume du tri et du recyclage et de vous proposer une manière de vous défaire d'encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, etc. Impératif, pour bénéficier du passage du camion de cette Ressourcerie, vous devrez former le 04 220 20 00 détailler les objets à enlever et convenir d'un rendez-vous avec l'équipe de collecte. Les objets devront être facilement accessibles, déposés au rez-de-chaussée de votre immeuble ou de votre propriété, mais jamais sur le trottoir.

Le service de la Ressourcerie a un coût, lequel couvre l'enlèvement, le transport et le traitement. Dès cette année, le premier passage sera gratuit pour un maximum de deux m^3 . Moyennant 50 euros, vous pourrez commander un dernier passage annuel, toujours pour deux m^3 maximum.

 La Ressourcerie
04 220 20 00



TAXE SUR LA FORCE MOTRICE 2019



En cette période particulière et afin de ne pas alourdir les charges encourues par les indépendants concernés, le conseil communal a décidé de ne pas appliquer la taxe sur la force motrice pour l'exercice 2019, enrôlée habituellement en juin de l'année suivante.

Le conseil a en effet considéré qu'il y avait lieu d'adopter des mesures de soutien aux entreprises impactées directement ou indirectement par les décisions du Conseil national de sécurité.

Alors que la modération fiscale prônée par la Wallonie vise essentiellement les taxes et redevances qui se-

ront enrôlées l'an prochain, il a été décidé d'appliquer une approche plus immédiate pour pallier les difficultés rencontrées actuellement.

Étant donné qu'aucune autre disposition locale ne vient grever l'activité économique sur le territoire d'Anthisnes, la mesure d'aide se centre uniquement sur le non-enrôlement de la taxe sur la force motrice pour l'année 2019. Cela représente un effort budgétaire de la commune matérialisé par une réduction de ses recettes d'une somme de l'ordre de 20310€.

Le Conseil se positionnera en juin 2021 au sujet d'un enrôlement ou non de la taxe motrice 2020.

PARC À CONTENEURS

Depuis le premier octobre dernier, le dépôt quotidien autorisé au parc à conteneurs a été porté à deux m³ par ménage. Le projet-pilote mené durant une année n'a montré aucune augmentation significative des quan-

tités globales de matières collectées. En outre, la réduction du nombre de déplacements des utilisateurs a ainsi engendré un impact environnemental positif. Du positif donc !

info

Intradel

RECYPARC

L' APPORT JOURNALIER AUTORISÉ A DOUBLÉ

APPORTEZ DÉSORMAIS JUSQU'À 2M³ AU RECYPARC.

Parce qu'une de nos missions est l'amélioration continue, Intradel propose désormais aux visiteurs d'apporter jusqu'à **2m³/jour** au recyparc tous matériaux confondus.

Nous pouvons désormais répondre à l'attente de nombreux citoyens et permettre de déposer plus de ressources en une visite, **dans le respect des quotas annuels.**

Les avantages de l'augmentation de ce volume quotidien :

-  • **Gain de temps** pour les visiteurs : 1 visite au lieu de 2
-  • Réduction de l'**impact environnemental** : Moins de déplacement
-  • **Réduction des files** au recyparc : Moins de visiteurs
-  • Atmosphère plus **sereine** : Réduction des refus

Les quotas annuels restent inchangés.

Ce nouvel apport journalier permet d'apporter « plus » de ressources en une fois **en conservant les quotas annuels**. N'hésitez pas à vous adresser aux préposés pour connaître l'état de vos apports.

Rappels

Quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées, la **limite de 2m³** reste **valable par jour, par recyparc et par véhicule.**

infos

Intradel

04 240 74 74
www.intradel.be

Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas.



QUOTAS ANNUELS

- Les encombrants et encombrants non combustibles **4 m³/an**
- Les déchets de bois **3m³/an**
- La frigolite **1 m³/an**
- Les déchets inertes (terres et briquillons) **5m³/an**
- Les déchets de construction contenant de l'asbestociment **3m³/an**
- Les déchets de jardin **13m³/an**
- Les pneus **5 pièces/an**



PAR MICHEL EVANS



GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS COMMUNALES

Anthisnes s'étend sur 3707 hectares. Les bois représentent 28 % de cette surface, soit 1038 hectares, dont 284 sont propriété communale. Nos propriétés boisées s'étendent aussi sur l'entité d'Esneux, à raison de 230 hectares. La gestion de ce domaine est confiée au DNF, le département Nature et Forêts de la Région wallonne, lequel travaille en parfait accord avec les instances communales.

Soucieuse d'une gestion durable de ce domaine, notre commune s'est inscrite dans l'authentification PEFC. Cette certification forestière vise à garantir une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Ce label offre à l'acheteur de produits bois ou papier la garantie que son choix d'achat soutient la sylviculture responsable.

Le programme de reconnaissance des certifications forestières, *Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes*, a été mis en place en Wallonie dès 2002. Les principes fondamentaux du système sont l'ouverture au dialogue, la recherche de consensus, la transparence, une évaluation périodique et une amélioration continue du plan. La procédure PEFC implique tous les acteurs dans le domaine du bois: propriétaires forestiers, organisations environnementales, industries de la chaîne du bois, scientifiques et usagers de la forêt.

A l'heure actuelle PEFC est le plus important système de certification forestière au monde, représentant plus ou moins 250 millions d'hectares de forêts, dont 300000 en Wallonie.

Propriétaire forestier, notre commune s'engage à gérer ses forêts conformément aux recommandations de la charte PEFC et à accepter le contrôle d'organismes de certification indépendants. La préservation de cet espace dépend de notre volonté à transmettre aux générations futures un espace de qualité, géré au mieux des intérêts présents et futurs de la collectivité.

Notre domaine forestier a déjà été audité positivement ! Lors de ce contrôle, il nous a été recommandé une analyse de risque basée sur le type de sol et d'essence à réaliser avant chaque exploitation, y compris pour l'exploitation des lots d'affouage, et à finaliser un relevé des arbres morts ou d'intérêt biologique, afin de mieux suivre leur évolution dans le temps et maintenir la biodiversité est ainsi plus aisée. Ces arbres sont signalés dans nos forêts par un triangle. Le département Nature et Forêts a dès lors intégré ces contraintes dans sa mission !



A l'heure actuelle PEFC est le plus important système de certification forestière au monde,



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

**ÉCOLE LIBRE ET MAXIMIN
ANTHISNES**

LES PETITS AMBASSADEURS DU LIVRE

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

PROJET LECTURE

En ce début d'année scolaire, nos petits et grands élèves ont repris le chemin de l'école après avoir vécu une année un peu mouvementée.

Pour bien recommencer et se remettre dans le bain scolaire, les enseignantes ont veillé à mettre en place différenciation et remédiation afin que chacun puisse se sentir à l'aise face à une tâche de lecture.

Quoi de mieux que d'allier l'amusement à l'apprentissage ?

Chaque jeudi après-midi, les enseignantes proposent aux élèves des ateliers de lecture à partir du jeu (dobble des syllabes ou des mots, jeu de l'oie, lexicdata, memory, domino,...). Ces activités permettent de développer une multitude de compétences (décodage, fluence, compréhension directe ou implicite) ou de stratégies permettant d'appréhender plus aisément tous types de textes.

Et tout le monde est motivé !



Au moment où nous écrivons ces lignes (fin octobre), nous sommes dans l'incapacité de savoir comment la situation sanitaire va évoluer... Cependant, nous pouvons vous garantir que nous faisons et ferons le maximum pour protéger vos enfants tout en leur assurant notre devoir d'instruction cher à notre école.

Notre projet lecture «Les petits ambassadeurs du livre» (voir bulletin communal 91 automne 2020) a été mis sur pied afin d'offrir aux enfants de maternelle de nombreux moments de lecture individualisés et, aux enfants de primaire, l'occasion de développer leurs compétences de lecteur et de goûter au plaisir de raconter des histoires. Ce projet permet également de travailler l'engagement, la responsabilité, l'entraide, les rencontres transversales et bien d'autres choses encore !

Il a aussi été pensé pour que tous les enfants soient impliqués avec leurs différentes compétences: les maternelles ont peint et décoré les deux trains de livres, les enfants de 1^{re} primaire ont choisi le nom de l'oiseau qui symbolise le projet, les enfants non-lecteurs du primaire sont formés à conter et les enfants lecteurs s'entraînent à raconter des histoires.

Ce projet est d'autant plus pertinent, dans sa pratique hebdomadaire, qu'il permet la continuité des apprentissages par la lecture ainsi qu'une interaction avec d'autres. Nous nous efforçons de mettre tout en œuvre pour le rendre le plus accessible au plus grand nombre.

Vu le contexte difficile qui règne dans les maisons de repos, les élèves de 1^{re} année primaire ont décidé d'établir un contact avec des personnes âgées. Ils ont chacun choisi de réaliser une peinture ainsi que de leur écrire un petit mot, occasion pleine de sens où les enfants travaillent leurs compétences tant en lecture qu'en écriture. Nous espérons pouvoir approfondir ce lien grâce à la mise en place d'une vidéoconférence, d'un échange de photos et d'activités réalisées de part et d'autre.

Bref, de nouvelles ambitions pour que notre école continue à maintenir et à nourrir des liens vers le monde extérieur.



MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Pour la petite histoire, j'ai acquis cette carte postale en Allemagne en 2019, elle est donc revenue à Anthisnes 101 ans après l'avoir quitté. Merci à M. R. Pendeville pour ses recherches et sa traduction.

Il s'agit de l'actuel n°2 de la rue Saint Rock (prop. M. et M^{me}. Dodet – Résimont) la prise de vue date du tout début du XX^e siècle. Cette carte postale vaut surtout pour son aspect historique, en effet, elle a circulé le 2 février 1918 entre Anthisnes et la ville de Lübeck en Allemagne. L'acheminement de ce courrier a été assuré par le service de la poste militaire allemande (Feldpost).

L'expéditeur de ce courrier était l'unterleutnant (sous-lieutenant) H. Hanne- man, cinquième division, bataillon 75, première batterie, dont l'état-major était situé à Liège, vraisemblablement à la gare du Longdoz. Voici un extrait de ce courrier *Ma chère sœur, j'ai reçu ta lettre du 27, comme je te lis dans ta lettre, tu vas bien et je peux te dire qu'il en est de même pour moi. Maintenant nous avons du beau temps, mais seulement la nuit il gèle fort. Je suis près de Liège dans un village dont le nom se trouve au verso, dans un petit château. Je t'en prie, écris-moi à nouveau. Je te salue. Ton frère.*



PAR SOLANGE JULIEN et Yolande PARÉE



ANNÉE DE L'ARBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

La Fureur de Lire 2020 sur le thème des arbres a rassemblé petits et grands pour deux animations à la bibliothèque.

Pour les adultes, pour nous mettre en contact intime avec les arbres, qui mieux que Chantal Jouret, dite « Marie des arbres » ? Habitante dans la région (à Tilff), elle connaît nos arbres de très près. Elle est de plus formée en gemmothérapie, symbolisme des arbres, aromathérapie, fleurs de Bach...

Elle a commencé son intervention dans nos locaux par une présentation des arbres et de tout ce qu'ils peuvent nous apporter, illustrée par un powerpoint. Ensuite, place à la pratique avec une promenade dans les chemins qui entourent la bibliothèque et des arrêts réguliers auprès d'arbres remarquables par leur âge, leurs formes, leurs propriétés médicinales, les histoires qui les accompagnent, l'énergie qu'ils dégagent.

Pour les enfants, Cathy Saint-Rémy a proposé une plongée dans le monde des arbres à l'aide du livre « Arbres » de Piotr Socha et à travers une série de questions-réponses. Qu'est-ce qu'un arbre ? Qui sont ses habitants ? Qui les mange ? Quels sont les plus grands ou les plus vieux ?...



Ensuite, tous les enfants ont reçu un sac de récolte et sont partis dans les bois pour y ramasser des éléments naturels : pommes de pin, faînes, glands et feuilles multicolores... De retour à la bibliothèque, chacun a pu réaliser son propre arbre en papier, en dessin ou son livre qui parle des arbres.

Les participants sont repartis avec un sac en tissu, un mug et des chocolats offerts par la Province de Liège et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de participer à l'activité, n'hésitez pas à consulter le site web www.mariedesarbres.be/ ou la page Facebook de Marie pour découvrir le large panel d'activités qu'elle propose.

BE-ALERT : MODIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS DONNÉES DE CONTACT



Vous désirez être alerté directement et gratuitement en cas de situation d'urgence ? Inscrivez-vous sur www.be-alert.be et complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Il est important de bien tenir à jour votre profil sur BE-Alert. Vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou même supprimer vos données. Saviez-vous que vous pouviez inscrire dans votre profil jusqu'à 5 adresses différentes ? (votre domicile, votre lieu de travail, une seconde résidence, l'adresse d'un proche fragilisé, ...).

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et instagram.



NOS JUBILAIRES

En raison de la crise COVID-19, 2020 aura été une année particulière pour beaucoup d'entre nous. Normalement, chaque année, nos heureux jubilaires ont la possibilité d'être reçus à l'administration communale afin d'être honorés à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, les cérémonies ont été annulées. Néanmoins, nous tenions à féliciter tous les couples dont l'amour pour l'autre n'est plus à démontrer !

16 couples Anthisnois ont fêté cette année un anniversaire exceptionnel de mariage

Noces de diamant / 60 ans de mariage

M. et M^{me} Etienne-Poncelet (22 avril 1960)
 M. et M^{me} Martens-Reis (22 juin 1960)
 M. et M^{me} Luyckx-Talbot (14 juillet 1960)
 M. et M^{me} Coco-Ozimirski (24 septembre 1960)

Noces d'or / 50 ans de mariage

M. et M^{me} Sbriziolo-Finfe (29 janvier 1970)
 M. et M^{me} Colard-Boulangier (20 juin 1970)
 M. et M^{me} Van Accolyen-Evelette (9 juillet 1970)
 M. et M^{me} Vanbeylen-Wuidar (11 juillet 1970)
 M. et M^{me} Leroy-Rombeaux (18 juillet 1970)
 M. et M^{me} Croughs-Knapen (25 juillet 1970)
 M. et M^{me} Dosogne-Compère (22 août 1970)
 M. et M^{me} Broussard-Lamer (29 août 1970)
 M. et M^{me} Haidon-Bastin (3 octobre 1970)
 M. et M^{me} Beckers-Grosjean (13 octobre 1970)
 M. et M^{me} Sauvage-Harray (14 novembre 1970)
 M. et M^{me} Mahy-Renard (28 novembre 1970)

Nous souhaitons à nos amoureux de nombreuses années de bonheur !

NOUVELLES CONDITIONS À LA RESSOUCCERIE POUR VOS ENCOMBRANTS

Faites appel à la Ressourcerie du Pays de Liège au **04 220 20 00** pour demander l'enlèvement de vos encombrants. Dès 2021, chaque ménage pourra solliciter deux passages l'an. Le premier passage, avec un maximum de deux m³ à enlever, sera gratuit pour tout ménage domicilié sur la commune. Un second et dernier passage annuel pourra être sollicité auprès de la Ressourcerie, il vous en coûtera



LES LANGES VONT DANS LE CONTENEUR NOIR DÈS 2021

A partir du 1^{er} janvier 2021, la collecte des langes jetables se fera uniquement par le conteneur résiduel noir. En effet, les langes actuels comportent une proportion trop importante (76 %) de plastiques et polymères qui compromettent l'obtention d'un compost de qualité. Soyez bien vigilants, les conteneurs verts qui contiendraient encore des langes en 2021 ne seront pas vidés.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 5.09.2020)

13.07.2020 **CHARLIER Eléna** • Villers-aux-Tours
 26.08.2020 **PHILIPPE Bastien** • Vien
 05.09.2020 **ROUSSELLE Basil** • Anthisnes

MARIAGES (Liste arrêtée au 3.11.2020)

25.07.2020 M. **RUSSO Silvio** et M^{me} **GILMAN Valérie** • Villers-aux-Tours
 05.09.2020 M. **OCTAVE Julien** et M^{me} **BALLAUX Anicée** • Anthisnes
 03.10.2020 M. **FRY Stephen** et M^{me} **KEMPENEERS Danièle** • Tavier
 03.11.2020 M. **BODSON Etienne** et M^{me} **LAMARRE Martine** • Hody

DECES (Liste arrêtée au 1.12.2020)

17.10.2020 **MALMEDY Roger** comp. de **GILLOT Marie** • Tavier
 20.10.2020 **LAMALLE Christiane** vve de **LEFERT Patrick** • Anthisnes
 24.10.2020 **HOUBRECKX Jeannine** ép. de **VAES Jean** • Anthisnes
 25.10.2020 **QUINET Marie Louise** vve **PREVOT Joseph** • Tavier
 01.11.2020 **CAES René** ép. de **MILAS Bruna** • Anthisnes
 20.11.2020 **DAWANSE Robert** ép. de **WAUTRAETS Yolande** • Tavier
 01.12.2020 **GALAND Roger** comp. de **MUTSERS Nadine** • Vien

VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ÉLECTRONIQUE EST-IL TOUJOURS VALABLE ?

Si vous possédez un permis de conduire électronique (format carte bancaire), vérifiez bien la date de validité de celui-ci afin de procéder à son renouvellement en temps opportun.



50 € pour un maximum de deux m³, moyennant un paiement préalable sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la mention du nom et de l'adresse du demandeur et de la date du rendez-vous pris auprès de la Ressourcerie.

 Plus de détails sur www.ressourcerieliege.be



MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, MON SAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ...

Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles.

Les prochaines collectes du sac PMC transparent sont prévues le 23 novembre 2020. Si ce service ne vous est pas rendu correctement, informez-en Intradel qui pourra en référer à la société OVS, en charge de cette collecte particulière.

Il est dès lors conseillé de sortir ses poubelles la veille à partir de 18 heures. Pour rappel, les conteneurs doivent être bien fermés et les mouchoirs en papier bien emballés avant d'atterrir dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination (tant que le covid-19 sévira chez nous).



Au moment de la dernière touche donnée à cette édition du bulletin, il nous est impossible de vous proposer un agenda pour les mois à venir, les organisateurs ayant été contraints de mettre leurs activités à l'arrêt.

 L'équipe de la Maison des Associations reste toutefois à votre disposition pour tout renseignement

 Avouerie
04 383 63 90 – info@avouerie.be

REGISTRE NATIONAL : TOUT DE VOUS VIA UNE APPLICATION

Mon Dossier est une application internet vous donnant l'accès à votre dossier au Registre national. Grâce à *Mon Dossier*, vous pouvez vérifier vos données reprises dans le Registre national, consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations (ex. attestation de composition de ménage, ...).

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. *Mon Dossier* vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... ! Pour accéder à l'application, vous devez préalablement introduire votre eID dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit que vous êtes effectivement la personne que vous prétendez être. Rendez-vous sur le site www.ibz.rn.fgov.be.

NOUVEAUTÉ

Les services communaux et du CPAS seront fermés le vendredi après 12 h dès le 8 janvier 2021, à l'exception des services Population et État-civil qui vous seront accessibles selon une plage horaire étendue de 8 h 30 à 13 h 15.

Nous vous rappelons la nécessité de prendre un rendez-vous préalable à toute visite à la maison communale et ce afin de garantir la sécurité sanitaire de tous en cette période de pandémie.

COMMENT FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ OU UN DÉGÂT ÉLECTRIQUE ?

RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthisnes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **042 63 18 80** ou au **042 20 12 11** (24h/24). Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.



UNE PAGE FACEBOOK POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'ANTHISNES



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale.

⊕ l'équipe de la Maison des Associations: 04 383 63 90
info@avouerie.be

Vous êtes nombreux à faire partie d'une ou plusieurs associations à Anthisnes. La Commune d'Anthisnes, par l'intermédiaire de la Maison des Associations, œuvre, chaque trimestre, à la collecte, à la diffusion et à la promotion des événements que vous organisez. Afin de toucher un plus large public et faciliter l'accès aux informations de ceux-ci, nous avons pris la décision de créer une page Facebook pour la Maison des Associations qui reprendra vos événements. Cet outil incontournable à l'heure actuelle, permet à chaque personne intéressée par vos activités de

devenir son *ambassadrice* en la partageant avec ses contacts (amis).

Nous vous invitons à devenir membre actif de la maison des associations pour bénéficier des avantages supplémentaires que nous vous offrons... à savoir: le prêt de matériel de sonorisation, la réalisation de travaux graphiques, la mise à disposition d'une salle du Château de l'Avouerie pour votre Assemblée Générale et bien d'autres services encore.



Les activités des associations anthisnoises sont communiquées sous réserve de l'évolution de la pandémie liée au coronavirus

LES LUNDIS

Anthisnes: Cours d'Anglais UF3 • Ecole Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillionetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthisnes: Chorale « La Choranthisnes » • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes ASBL • B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Anthisnes: Atelier artistique • Salle communale d'Anthisnes • 16h30-17h30 • 5-12 ans • Découverte de différentes techniques: encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – ateliergraffiti@skynet.be

Anthisnes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 13h30-16h • M^{me} Piroton 04 371 50 23

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Eveil à la danse àpd 4 ans 16h30-17h15 • Classique 10-14 ans 17h30-18h30 • Classique avancé +15 ans 18h30-20h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Psychomotricité parents/enfants • Ecole Communale • (18 mois-2 ans 1/2) • 16h30-17h15 • A. Attout 0490 45 79 49 – Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthisnes • 18h-20h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthisnes: ASBL Rouliberwète • lors du GAC à l'Avouerie • 18h-20h • plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwete@gmail.com

Anthisnes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17h30-20h30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

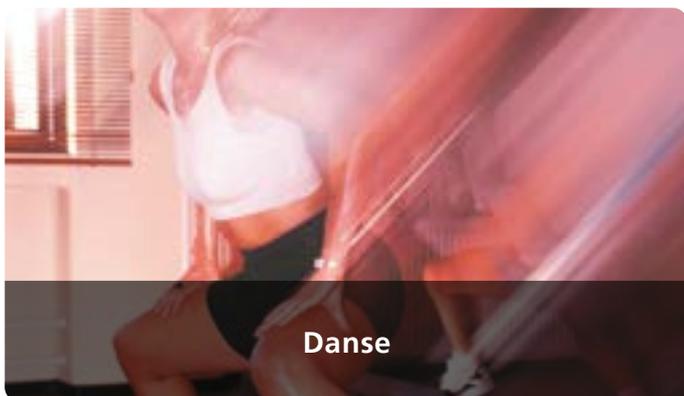
Anthisnes: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 17h15-18h45 • (10-12 ans) 17h45-19h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87

Anthisnes: Cours d'anglais UF1 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Limont: Danse • Ecole communale • Modern jazz 10-14 ans 17h45-18h45 • Contemporain +15 ans 18h45-20h • Pilates adultes 20h-21h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16h30-17h30 • 5-12 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – ateliergraffiti@skynet.be

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et séniors • M. Rixhon 0477 65 55 34



Danse

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthisnes: **Cours de piano** • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthisnes: **Football entraînement jeunes** • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Hody: **ZUMBA ados/adultes** • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: **Atelier coupe-couture** • Maison de village • 14h-17h et 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: **Danse** • Ecole communale • Préparatoire à pd 5 ans 14h30-15h15 • Classique 7-10 ans 15h15-16h15 • Modern jazz 7-10 ans 16h30-17h30 • Classique avancé +15 ans 17h30-19h • Modern jazz adultes 19h15-20h30 • Classique adultes 20h30-21h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Ouffet: **Cours d'anglais UF2 et 5** • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: **L'Eveil accueille les 3-12 ans** • Ecole communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Vien: **Gymnastique** • Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h • Maternelles 16h-17h • Primaires 17h15-18h15 • Adultes 18h30-20h • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES 2^E ET 4^E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: **Atelier Tricot Solidaire** • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: **Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES 3 PREMIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: **Cours de djembé** • Salle communale d'Anthisnes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com

LES JEUDIS

Anthisnes: **Cours d'anglais UF3** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Hody: **Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Vien: **Pétanque** • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

LES VENDREDIS

Limont: **Danse** • Ecole communale • Funk/pop (5-7ans) 17h30-18h30 • Funk/pop (8-11 ans) 18h30-19h30 • Funk/pop (12-15 ans G1) 19h30-20h30 • Funk/pop (12-15 ans G2) 21h-22h • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: **Danse** • Salle communale • Pilates seniors 9h30-10h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

LES SAMEDIS

Anthisnes: **Patro** • place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthisnes: **Football match** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: **Cours de Yoga** • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: **Danse** • Ecole communale • Classique enfants débutants 9h-10h • Classique 10-14 ans 10h-11h • Classique avancé +15 ans 11h-12h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: **Club d'échecs** • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: **Site de démo-compostage** • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Hody: **Heure du livre** • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: **Football adulte** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Permanences informatiques et Internet



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) www.instagram.com/anthisnes

→ **SECRÉTARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 94 – 97

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ URBANISME

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ DÉCHETS – INFORMATION

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
cecile.francois@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
bernadette.toussaint@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ RECETTE – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 96

→ MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ RGPD – PATRIMOINE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ PRIMES

Mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
jason.martins@anthisnes.be • 04 290 57 10

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou
04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi
10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou
04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous
laurie.lenertz@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9 h-12 h
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody
policeanthisnes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

- rue de l'Hôtel de Ville 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be